

B2i - extraits du [BOEN n°42 du 16 novembre 2006](#)

Pour chaque niveau, le B2i est acquis lorsque 80% des items sont validés (en dehors des items optionnels en italique pour ce qui concerne le B2i lycée) et qu'au moins la moitié des items de chacun des domaines est validée.

Une seule validation est nécessaire mais au collège, au lycée, dans les CFA et SA gérés par des EPLE, l'attestation du B2i ne peut être délivrée que si au moins deux disciplines figurent sur la feuille de position.

Brevet informatique et internet : domaine 1

		Ecole (E)	Collège (C)	Lycée (L)	
Connaissances principales		Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats. Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.			
Domaine 1 : S'approprier un environnement informatique de travail	Objectifs	Maîtriser les fonctions de base.	Utiliser son espace de travail dans un environnement en réseau	Gérer son espace de travail dans un environnement réseau	
	Capacités	L'élève doit être capable de :	L'élève doit être capable d' :	L'élève doit être capable d' :	
		<ul style="list-style-type: none"> - identifier la fonction des différents éléments composant l'environnement informatique, - démarrer et d'arrêter les équipements et les logiciels, - utiliser des dispositifs de pointage et de saisie (souris, clavier, stylet...), - se déplacer dans une arborescence. 	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition, - utiliser les périphériques à disposition, - utiliser les logiciels et les services à disposition. 	<ul style="list-style-type: none"> - organiser son espace de travail, - être autonome dans l'usage des services et des outils, - être responsable vis à vis des services et outils et conscient des coûts d'usage. 	
	Feuille de position	E.1.1 : Je sais désigner et nommer les principaux éléments composant l'équipement informatique que j'utilise et je sais à quoi ils servent.			L.1.1 : Je sais choisir les services, matériels et logiciels adaptés à mes besoins.
		E.1.2 : Je sais allumer et éteindre l'équipement informatique ; je sais lancer et quitter un logiciel.	C.1.1 : Je sais m'identifier sur un réseau ou un site et mettre fin à cette identification.		
			C.1.2 : Je sais accéder aux logiciels et aux documents disponibles à partir de mon espace de travail.		
		E.1.3 : Je sais déplacer le pointeur, placer le curseur, sélectionner, effacer et valider.	C.1.3 : Je sais organiser mes espaces de stockage.		L.1.2 : Je sais structurer mon environnement de travail.
		E.1.4 : Je sais accéder à un dossier, ouvrir et enregistrer un fichier.	C.1.4 : Je sais lire les propriétés d'un fichier : nom, format, taille, dates de création et de dernière modification.		L.1.3 : Je sais régler les principaux paramètres de fonctionnement d'un périphérique selon mes besoins.
		C.1.5 : Je sais paramétrer l'impression (prévisualisation, quantité, partie de documents...).		L.1.4 : Je sais personnaliser un logiciel selon mes besoins.	
		C.1.6 : Je sais faire un autre choix que celui proposé par défaut (lieu d'enregistrement, format, imprimante...).		L.1.5 : Je sais m'affranchir des fonctions automatiques des logiciels (saisie, mémorisation mot de passe, correction orthographique, incrémentation...).	
			L.101 : Je sais utiliser une plate-forme de travail de groupe.		

B2i - extraits du [BOEN n°42 du 16 novembre 2006](#)

Pour chaque niveau, le B2i est acquis lorsque 80% des items sont validés (en dehors des items optionnels en italique pour ce qui concerne le B2i lycée) et qu'au moins la moitié des items de chacun des domaines est validée.

Une seule validation est nécessaire mais au collège, au lycée, dans les CFA et SA gérés par des EPLE, l'attestation du B2i ne peut être délivrée que si au moins deux disciplines figurent sur la feuille de position.

Brevet informatique et internet : domaine 2

		Ecole (E)	Collège (C)	Lycée (L)
Connaissances principales		Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC. La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.		
Domaine 2 : Adopter une attitude responsable	Objectifs	<i>Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.</i>	<i>Etre un utilisateur averti des règles et des usages de l'informatique et de l'internet</i>	<i>Etre un utilisateur impliqué des règles et des usages de l'informatique et de l'internet</i>
	Capacités	L'élève doit être capable de : - appliquer les règles élémentaires d'usage de l'informatique et de l'internet, - faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement, - participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.	L'élève doit être capable de : - connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique, - protéger sa personne et ses données, - faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement, - participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.	L'élève doit être capable de : - connaître et de respecter les règles élémentaires du droit relatif à l'informatique et à l'internet, - protéger sa personne et ses données, - faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement, - participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.
	Feuille de position	E.2.1 : Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de mon école.	C.2.1 : Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC et la procédure d'alerte de mon établissement.	L.2.1 : Je connais la charte d'usage des TIC de mon établissement.
		E.2.2 : Je respecte les autres et je me protège moi-même dans le cadre de la communication et de la publication électroniques.	C.2.2 : Je protège ma vie privée en ne donnant sur internet des renseignements me concernant qu'avec l'accord de mon responsable légal.	L.2.2 : Je protège ma vie privée en réfléchissant aux informations personnelles que je communique.
		E.2.3 : Si je souhaite récupérer un document, je vérifie que j'ai le droit de l'utiliser et à quelles conditions.	C.2.3 : Lorsque j'utilise ou transmets des documents, je vérifie que j'en ai le droit.	L.2.3 : J'utilise les documents ou des logiciels dans le respect des droits d'auteurs et de propriété.
		E.2.4 : Je trouve des indices avant d'accorder ma confiance aux informations et propositions que la machine me fournit.	C.2.4 : Je m'interroge sur les résultats des traitements informatiques (calcul, représentation graphique, correcteur...).	L.2.4 : Je valide, à partir de critères définis, les résultats qu'un traitement automatique me fournit (calcul, représentation graphique, correcteur...).
			C.2.5 : J'applique des règles de prudence contre les risques de malveillance (virus, spam...).	
				L.2.5 : Je suis capable de me référer en cas de besoin à la réglementation en vigueur sur les usages numériques.
		C.2.6 : Je sécurise mes données (gestion des mots de passe, fermeture de session, sauvegarde).	L.2.6 : Je sais que l'on peut connaître mes opérations et accéder à mes données lors de l'utilisation d'un environnement informatique.	
	C.2.7 : Je mets mes compétences informatiques au service d'une production collective.	L.2.7 : Je mets mes compétences informatiques à la disposition des autres.		

B2i - extraits du [BOEN n°42 du 16 novembre 2006](#)

Pour chaque niveau, le B2i est acquis lorsque 80% des items sont validés (en dehors des items optionnels en italique pour ce qui concerne le B2i lycée) et qu'au moins la moitié des items de chacun des domaines est validée.

Une seule validation est nécessaire mais au collège, au lycée, dans les CFA et SA gérés par des EPLE, l'attestation du B2i ne peut être délivrée que si au moins deux disciplines figurent sur la feuille de position.

Brevet informatique et internet : domaine 3

		Ecole (E)	Collège (C)	Lycée (L)	
Connaissance principale		L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.			
Domaine 3 : Créer, produire, traiter, exploiter des données	Obj.	Ecire un document numérique	Composer un document numérique	Concevoir, réaliser et publier des documents numériques	
	Capacités	L'élève doit être capable de : - créer, de produire un document numérique et de le modifier, - organiser dans un même document des médias différents (texte, image ou son), issus d'une bibliothèque ou de sa propre composition.	L'élève doit être capable de : - saisir et mettre en page un texte, - traiter une image, un son ou une vidéo, - organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination, - différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle.	L'élève doit être capable de : - concevoir et de publier des documents numériques en choisissant le logiciel, le service ou le matériel adapté, - exploiter des données ou des documents numériques, - coopérer à la réalisation collective d'un document, - modifier un ou plusieurs paramètres une situation simulée ou modélisée.	
	Feuille de position		E.3.1 : Je sais produire et modifier un texte, une image ou un son.	C.3.1 Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes, paginer automatiquement.	L.3.1 : Je sais créer et modifier un document numérique composite transportable et publiable.
			E.3.2 : Je sais saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les signes de ponctuation.	C.3.2 : Je sais utiliser l'outil de recherche et de remplacement dans un document.	L.3.2 : Je sais insérer automatiquement des informations dans un document (notes de bas de page, sommaire...).
			E.3.3 : Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes.		L.3.3 : Je sais utiliser des outils permettant de travailler à plusieurs sur un même document (outil de suivi de modifications...).
			E.3.4 : Je sais utiliser les fonctions copier, couper, coller, insérer, glisser, déposer.	C.3.3 : Je sais regrouper dans un même document plusieurs éléments (texte, image, tableau, son, graphique, vidéo...).	
			E.3.5 : Je sais regrouper dans un même document du texte ou des images ou du son.		
			E.3.6 : Je sais imprimer un document.		
				C.3.4 : Je sais créer, modifier une feuille de calcul, insérer une formule.	L.3.4 : Je sais utiliser ou créer des formules pour traiter les données.
				C.3.5 : Je sais réaliser un graphique de type donné.	L.3.5 : Je sais produire une représentation graphique à partir d'un traitement de données numériques.
			C.3.6 : Je sais utiliser un outil de simulation (ou de modélisation) en étant conscient de ses limites.	L.3.6 : Dans le cadre de mes activités scolaires, je sais repérer des exemples de modélisation ou simulation et je sais citer au moins un paramètre qui influence le résultat.	
			C.3.7 : Je sais traiter un fichier image ou son à l'aide d'un logiciel dédié notamment pour modifier ses propriétés élémentaires.		
			L.3.7 : Je sais publier un document numérique sur un espace approprié.		
			L.301 : Je sais utiliser un modèle de document.		

B2i - extraits du [BOEN n°42 du 16 novembre 2006](#)

Pour chaque niveau, le B2i est acquis lorsque 80% des items sont validés (en dehors des items optionnels en italique pour ce qui concerne le B2i lycée) et qu'au moins la moitié des items de chacun des domaines est validée.

Une seule validation est nécessaire mais au collège, au lycée, dans les CFA et SA gérés par des EPLE, l'attestation du B2i ne peut être délivrée que si au moins deux disciplines figurent sur la feuille de position.

Brevet informatique et internet : domaine 4

		Ecole (E)	Collège (C)	Lycée (L)
Connaissance principale		Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.		
Domaine 4 : S'informer, se documenter	Objectifs	Lire un document numérique. Chercher des informations par voie électronique. Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet.	Chercher et sélectionner des informations pertinentes, en prenant en compte les richesses et les limites des ressources d'Internet, pour répondre à une demande.	Construire une démarche de recherche autonome en prenant en compte les richesses et les limites des ressources d' Internet.
	Capacités	L'élève doit être capable de :	L'élève doit être capable de :	L'élève doit être capable de :
		<ul style="list-style-type: none"> - consulter un document à l'écran, - identifier et trier des informations dans un document, - utiliser les fonctions de base d'un navigateur, - effectuer une recherche simple. 	<ul style="list-style-type: none"> - consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte), - identifier, trier et évaluer des ressources, - chercher et sélectionner l'information demandée. 	<ul style="list-style-type: none"> - consulter des bases documentaires en mode expert ou avancé, - choisir et de consulter des ressources, - identifier, trier et évaluer les informations.
	Feuille de position	E.4.1 : Je sais utiliser les fenêtres, ascenseurs, boutons de défilement, liens, listes déroulantes, icônes et onglets.	C.4.1 : Je sais rechercher des références de documents à l'aide du logiciel documentaire présent au CDI.	L.4.1 : Je sais interroger les bases documentaires à ma disposition.
		E.4.2 : Je sais repérer les informations affichées à l'écran.	C.4.2 : Je sais utiliser les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le web (paramétrage, gestion des favoris, gestion des affichages et de l'impression).	
		E.4.3 : Je sais saisir une adresse internet et naviguer dans un site.	C.4.3 : Je sais utiliser les fonctions principales d'un outil de recherche sur le web (moteur de recherche, annuaire...).	L.4.2 : Je sais utiliser les fonctions avancées des outils de recherche sur internet.
		E.4.4 : Je sais utiliser un mot-clé ou un menu pour faire une recherche.	C.4.4 : Je sais relever des éléments me permettant de connaître l'origine de l'information (auteur, date, source...).	L.4.3 : Je sais énoncer des critères de tri d'informations.
			C.4.5 : Je sais sélectionner des résultats lors d'une recherche (et donner des arguments permettant de justifier mon choix).	
			L.4.4 : Je sais constituer une bibliographie incluant des documents d'origine numérique.	
		L.401 : Je sais utiliser des outils de veille documentaire.		

B2i - extraits du [BOEN n°42 du 16 novembre 2006](#)

Pour chaque niveau, le B2i est acquis lorsque 80% des items sont validés (en dehors des items optionnels en italique pour ce qui concerne le B2i lycée) et qu'au moins la moitié des items de chacun des domaines est validée.

Une seule validation est nécessaire mais au collège, au lycée, dans les CFA et SA gérés par des EPLE, l'attestation du B2i ne peut être délivrée que si au moins deux disciplines figurent sur la feuille de position.

Brevet informatique et internet : domaine 5

		Ecole (E)	Collège (C)	Lycée (L)
Connaissance principale		Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé		
Domaine 5 : Communiquer, échanger	Objectifs	<i>Échanger avec les technologies de l'information et de la communication</i>	<i>Communiquer échanger et publier avec les technologies de l'information et de la communication</i>	<i>Échanger avec les technologies de l'information et de la communication de façon autonome.</i>
	Capacités	L'élève doit être capable de : - envoyer et de recevoir un message, un commentaire, - découvrir différentes situations de communication en mode direct ou différé.	L'élève doit être capable de : - écrire, envoyer, diffuser, publier, - recevoir un commentaire, un message y compris avec pièces jointes, - exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé.	L'élève doit être capable de : - produire et diffuser un message ou un commentaire en choisissant le mode de communication, privé ou public, en mode direct ou différé, selon l'information à diffuser, - recevoir un message y compris avec pièces jointes ou un commentaire.
	Feuille de position	E.5.1 : Je sais envoyer et recevoir un message.	C.5.1 : Lorsque j'envoie ou je publie des informations, je réfléchis aux lecteurs possibles en fonction de l'outil utilisé.	L.5.1 : Je sais choisir le service de communication selon mes besoins.
		E.5.2 : Je sais dire de qui provient un message et à qui il est adressé.	C.5.2 : Je sais ouvrir et enregistrer un fichier joint à un message ou à une publication.	L.5.2 : Je sais organiser mes espaces d'échange (messagerie, travail de groupe...).
		E.5.3 : Je sais trouver le sujet d'un message.	C.5.3 : Je sais envoyer ou publier un message avec un fichier joint.	L.5.3 : Je sais adapter le contenu des informations transmises aux lecteurs potentiels : niveau de langage, forme, contenu, taille, copies.
E.5.4 : Je sais trouver la date d'envoi d'un message.		C.5.4 : Je sais utiliser un carnet d'adresses ou un annuaire pour choisir un destinataire.	L.501 : Je sais paramétrer un logiciel de messagerie pour récupérer mon courrier électronique. L.502 : Je sais gérer des groupes de destinataires.	